

## FICHE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU MODULE PÉDAGOGIQUE

### « La Sécurité sociale, ma santé et moi »

#### Objectifs

- Mieux appréhender le système français de protection sociale, ses principes et ses valeurs.
- Comprendre quels sont les acteurs du système de santé et leurs interactions .
- Sensibiliser les élèves aux droits dont ils bénéficient et aux démarches associées pour y accéder.
- Présenter l'Assurance Maladie, son rôle et ses missions.

#### Contenu du module

Il est constitué de 2 séquences comportant 4 animations.

- La première séquence est une introduction générale à la protection sociale, à la Sécurité sociale et à l'Assurance Maladie, qui permet d'appréhender les spécificités du système français, ses valeurs de solidarité et d'universalité, et les garanties apportées.
- La deuxième séquence a pour but de donner des repères aux élèves afin de leur permettre de mieux s'orienter dans le système de santé, de connaître les démarches à effectuer et de favoriser la responsabilité citoyenne.

#### Rôles

- L'enseignant a un rôle d'animateur du module. La co-animation à plusieurs enseignants et/ou avec l'infirmier de l'éducation nationale est encouragée.
- Le référent de la CPAM aide à la préparation de l'animation, et il peut mettre à disposition des ressources complémentaires sur demande de l'établissement.
- Le référent académique diffuse l'information sur le module en direction des établissements scolaires, en lien avec le référent de la CPAM et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Il contribue à l'accompagnement des enseignants et des animateurs.

#### Bénéfices

Ce module s'intègre dans l'accompagnement à l'autonomie porté par l'éducation nationale et installe la santé comme un levier de réussite dans le parcours à venir du lycéen. Il s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé.

Le message clé situe l'importance de la connaissance de la protection sociale pour participer à sa préservation.

#### Calendrier

- **Novembre – décembre 2023** : communication en direction des établissements scolaires.
- **Novembre 2023 – janvier 2024** : accompagnement des équipes éducatives et préparation de l'animation du module par les référents CPAM en lien avec les référents académiques.
- **Mars – mai 2024** : animation du module auprès des élèves (enseignants, infirmiers de l'Éducation nationale et/ou autre personnel volontaire et CPAM).
- **Mai – juin 2024** : évaluation du déploiement (DGESCO, CNAM et EN3S en lien avec les acteurs de terrain).